

**CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE  
L'ARTISANAT ET CHAMBRE DE  
COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE  
LOZERE : QUI CROIRE ?**

**CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE  
L'ARTISANAT ET CHAMBRE DE  
COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE  
LOZERE : QUI CROIRE ?**

---

**Si les Assemblées Générales des  
chambres consulaires, CHAMBRE DE  
COMMERCE ET D'INDUSTRIE et CHAMBRES  
DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT se  
suivent, les discours y sont  
diamétralement opposés, au moins**

**dans un département hyper rural du sud de la France.**

## **À la CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE**

Le Président de la petite CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE redoute les effets létaux de cette nouvelle réduction drastique sur une chambre au budget déjà exsangue, un nouvel effort pouvant aller jusqu'à la suppression pure et simple de la taxe qui la finance.

La logique de Bruno Lemaire serait : si les prestations des CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE sont utiles aux entreprises, elles peuvent se financer en les facturant. Ce que les petites CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE, souffrant déjà du peu de péréquation dans leur réseau et de budgets toujours en diminution, perçoivent comme une provocation.

Il reste aussi aux petites CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE rurales l'alternative de se fondre totalement dans leur réseau régional consulaire ou inter consulaire avec celui des CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT.

C'est donc l'existence même des CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE départementales qui en dépend.

## **À la CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT**

Le même jour aussi en ASSEMBLÉE GÉNÉRALE à la CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT, le ton est plus badin.

A l'image de celui utilisé par le président de l'APCMA lors de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 20 juin. Tout en prônant une vigilance sur le projet de loi PACTE, la présidente de la CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT perçoit une véritable « relation de confiance avec le gouvernement ». L'artisanat étant « le symbole de l'excellence française, un vivier de talent, un ensemble de savoirs faire unique, une source d'emplois de qualité, une force qui anime et vivifie nos territoires ».

Malgré quelques réserves, il resterait Pour la présidente de la CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT encore « des normes abusives et réglementations trop complexes » qui seraient sans doute passées entre les mailles du filet des ordonnances Macron.

La présidente s'adressant alors directement à l'état et aux parlementaires ravis :

*« Faites l'amour à nos entreprises artisanales en leur rapportant de belles preuves de vos intentions, nous sommes en attente »*

Sic !

Difficile de comprendre qu'il y ait autant de différences d'appréciation entre l'avenir à moyen terme des 2 petites chambres consulaires d'un même département.

A voir ?

# LES SACRIFIÉS ET LES BONS ÉLÈVES

## LES SACRIFIÉS ET LES BONS ÉLÈVES

---

En Macronie les choses sont simples : il y a deux structures consulaires qui se ressemblent ? Fusionnons-les, ça fera plus d'économies pour pouvoir faire des cadeaux fiscaux aux plus riches.

Et c'est ainsi, que quelques députés LREM ont déposé un projet de loi relatif aux réseaux consulaires qui envisage une fusion (sans passer par une phase d'expérimentation) des CCI et des CMA.

### [Le voici](#)

Depuis 2008, avec le fameux rapport Attali, on voit l'idée d'une fusion des consulaires reprise par les différents gouvernements. Il faut dire que le rapport Attali, véritable pot-pourri du libéralisme, était **écrit (entre-autres) par un certain.... Emmanuel MACRON !**

Ce rapport était écrit pour Nicolas Sarkozy, qui pour des raisons mystérieuses, détestait les consulaires.

Seule la mobilisation du réseau des CMA et la complexité de l'opération ont retardé la mise en place concrète de l'opération.

Complexe oui, puisque l'état est bien obligé de constater que le réseau a été jusqu'ici incapable de se réformer en se régionalisant à 100 % et que le système actuel (à 4 vitesses : CMAD, CMAR, CRMA, CMAI) est une belle usine à gaz totalement incohérente. Au grand dam des artisans qui voient leur service de proximité se réduire chaque année un peu plus.

C'est dans ce contexte que les Présidents de CMA, affolés par cette nouvelle offensive parlementaire pour offrir les Chambres de Métiers aux appétits voraces des CCI ont pondu une motion.

### [La voici](#)

Cette motion, outre qu'elle s'apparente à un concert d'autosatisfaction quelque peu pathétique, recèle un certain nombre d'aveux assez confondants.

Ainsi, les employeurs, qui souhaitent se montrer bons élèves, se vantent d'avoir «controlé » les salaires dans le statut, et

de les avoir contenus « largement en deçà de la fonction publique »

Extrait :

*“un statut du personnel d’application nationale encadrant rigoureusement l’évolution des salaires, qui est en deçà de la fonction publique et des structures comparables”*

Edifiant.

En clair, les patrons disent « laissez-nous tranquilles, regardez à quel point nous sommes capables d’être durs avec nos agents »

Comme toujours, les agents sont sacrifiés sur l’autel de la rigueur et des réformes dogmatiques libérales.

ils sont hélas aidés par la relative et assez incroyable passivité des agents du réseau, difficiles à mobiliser, frileux et surtout exsangues.

Mais messieurs les employeurs, n’oubliez pas que si vous voulez défendre votre pré carré et maintenir un réseau indépendant, vous aurez besoin de l’appui et du soutien de ceux qui le font vivre : les agents.

---

**BERNARD STALTER DEMANDE AU  
GOUVERNEMENT DE MAINTENIR  
L’AUTONOMIE DU RÉSEAU DES**

# CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

les présidents de CMA et délégations, réunis en séminaire, se sont prononcés à l'unanimité pour le maintien de l'autonomie du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat. Sur la base du vote d'une motion, Bernard Stalter demande au gouvernement d'assurer le maintien de ce réseau spécifique dédié à l'artisanat.

Inquiets les Presidents ? Un petit coup de mou dans le bel enthousiasme Macronien ?

Tiens tiens ? Y aurait il de l'eau dans le gaz dans la belle entente entre les représentants des artisans et le gouvernement ?

Le serpent de mer de la fusion CCI/CMA resurgirait- il du fond des eaux glauques des projets gouvernementaux ?

*Il y a fort à parier qu'une telle fusion sonnerait le glas des CMA, avalées de par le monstre CCI. De quoi rejouer le MEDEF et reléguer les Organisations Patronales Artisanales aux inaugurations de chrisanthemes.*

Bien évidemment cela inquiète aussi les syndicalistes que nous sommes puisque nous savons bien que ce genre de fusion est synonyme de destructions d'emplois, de service public réduit à la peau de chagrin et de baisse du niveau de qualité des services rendus aux artisans.

D'ici que l'on demande une fois de plus aux agents de sauver le réseau...

l'article ICI :

Bernard Stalter demande au gouvernement de maintenir l'autonomie du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat

---

**Quel avenir pour les toutes  
petites chambres  
consulaires ?**

**Quel avenir pour les toutes  
petites chambres  
consulaires ?**

---

La régionalisation des fonctions support de nos établissements (Paye, achats groupés, communication, logistique, informatique) a déjà un impact négatif sur l'emploi dans les petits établissements consulaires départementaux (parfois moins de cinq mille ressortissants)

Un nouveau risque pour l'emploi apparaît.



Thierry Juliers, Président de la CCI Lozère annonce à la presse locale que l'inspection générale des finances mène une enquête en vue de recentrer les activités des deux réseaux, Chambre de Commerce et Chambre de Métiers.

Son homologue de la Chambre de Métiers lui rétorque : *“qu'il n'est aucunement question de fusion entre les deux établissements consulaires départementaux”*.

Dont acte

Mais qu'en sera-t-il à terme pour les services comme les Services Economiques, les CFE-RM, la formation, le développement ?

Rien n'est certain.

Les camarades de SNCA-CGT 48, élus du personnel, très attachés à l'emploi et au service public de proximité seront vigilants

Ci-dessous un article de presse :

[article lozere](#)